

**Pas de compétition- Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison**

➤ **ADHÉRENT :**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ SEXE : M / F  
 NATIONALITE : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_  
 ADRESSE : \_\_\_\_\_  
 Téléphones : FIXE\_ \_\_\_\_\_ MOBILE \_\_\_\_\_  
 COURRIEL (En Majuscule) \_\_\_\_\_

➤ **Responsable légal (Adh. mineur) / Personnes à contacter en cas d'urgence (obligatoire POUR TOUS)**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_  
 NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

➤ **Demande de justificatifs :** Facture / Attestation d'abonnement :  Oui  Non

➤ **Aides/subventions :** Pass région (lycéens) n° \_\_\_\_\_  Oui  Non

Passeport Jeunesse (aide Mairie Oullins)  Oui  Non

➤ **Règlement intérieur :** Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature adhérent ou responsable légal

**RÉSERVÉ AU CLUB**

Certificat médical :  Oui  Non (renouvellement Année 1 – 2 - 3)  Questionnaire

	Par semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Tarifs
Nageoteurs	1 cours			13h30-14h15	17h30-18h15 ou 18h15-19h00		180€
Sauv'nage 1	1 cours			13h30-14h15	17h30-18h15 ou 18h15-19h00		180€
Sauv'nage 2	1 cours			13h30 -14h15	17h30-18h15		180€
Pass'sport eau	2 cours			16h00-17h00	17h30-18h30		240€
Adultes loisirs / Eau libre	1 ou 2 cours	21h-22h	21h-22h				200€ / 260€

❖ Inscription famille : réduction 20€ (à partir du 2<sup>ème</sup> adhérent)

❖ Paiement en 3 fois possible : 50% à l'inscription, puis 2 chèques

Montant TOTAL du règlement	Réductions / détails	<b>MONTANT A PAYER</b>

Chèques	Carte Bleue	Espèces	Chèques Vacances	Coupon sport

**AUTORISATIONS PRATIQUANT MAJEUR**

Je soussigné, Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

- reconnais avoir été informé du contenu des couvertures de l'assurance conclue par la Fédération Française de Natation et, en cas de l'insuffisance de celles-ci de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident.
- reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n° 78-17 du 6/O1/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.
- autorise le club à prendre des photos et à filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je participe et autorise leur publication au sein du CASCOL Natation, sur le site Internet du club et sur la page Facebook / Instagram du club (photos de groupe).
- autorise lors des activités ou des déplacements, le responsable du club ou entraîneurs à faire pratiquer des soins médicaux urgents : traitements, hospitalisation, intervention chirurgicale, rendus nécessaires par mon état.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

\*\*\*\*\*

**AUTORISATIONS PRATIQUANT MINEUR**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ (représentant légal), de l'enfant

- Reconnais avoir été informé du contenu des couvertures de l'assurance conclue par la Fédération Française de Natation et, en cas de l'insuffisance de celles-ci de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident pour mon enfant.
- Reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n° 78-17 du 6/O1/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.

**J'autorise mon enfant :**

- A pratiquer la natation au sein du CASCOL Natation,
- A participer aux compétitions proposées par le club.
- A être véhiculé(e) par un dirigeant ou un accompagnateur du CASCOL Natation, lors des entraînements et des compétitions auxquelles participe le club,

➤ **J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité :**  Oui  Non *Cette autorisation est valable pour toute la saison 20\_\_/20\_\_*

**J'autorise le club**

- à prendre des photos et à filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels mon enfant participe et autorise leur publication au sein du CASCOL Natation, sur le site Internet du club, et sur la page Facebook / Instagram du club (photos de groupe).
- J'autorise lors des activités ou des déplacements, le responsable du club ou entraîneurs à faire pratiquer des soins médicaux urgents : traitements, hospitalisation, intervention chirurgicale, rendus nécessaires par l'état de mon enfant.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature responsable légal (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

**EXTRAIT DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU CASCOL NATATION (A conserver)**

1. L'adhésion au Club implique l'approbation des Statuts du Club et de son règlement intérieur, consultables au Siège.
2. **L'adhésion n'est effective qu'après remplissage du questionnaire de santé ou présentation d'un certificat médical**, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Sante (pour le mineurs ou nouvelle adhésion), **ou du remplissage du questionnaire de santé (renouvellement d'adhésion)** et du **paiement de la cotisation annuelle**, non remboursable.
3. Tous les adhérents du Cascol Natation sont obligatoirement licenciés auprès de la Fédération Française de Natation ou de l'UFOLEP.
4. Aucun remboursement ne sera effectué en cours de saison.
5. Les compétiteurs sont tenus de respecter la charte des nageurs.
6. Le parking de la piscine est strictement réservé au personnel de la piscine et aux responsables du club.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes, des horaires et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par la commission de discipline.
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital, au choix des services compétents.
9. Les données personnelles recueillies sur le bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique conforme à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.

**Spécificités pour les adhérents mineurs :**

1. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
2. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
3. **Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation écrite.**
4. Pour un bon déroulement des cours, il est demandé aux parents d'amener leurs enfants **à l'heure**, tout en s'assurant que le cours ait bien lieu.
5. L'accès au bassin est interdit aux parents ainsi que le « stationnement » aux balcons pendant les heures de cours, excepté lors des journées dites « Portes Ouvertes ».
6. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
7. Merci de prévenir en cas d'absence de votre enfant au numéro suivant :

**07 83 43 40 12** (Jean Michel Faure, président)